

Crèche Tom Pouce

3 rue d'Oberdorf, 68220 HAGENTHAL-LE-BAS

Tél : 03.89.68.15.99

tompouce@agglo-saint-louis.fr



Hagenthal-le-Bas, le 1 septembre 2025

BAREME et TARIFS CAF au 1^{er} septembre 2025

L'application du barème national des participations familiales requiert l'utilisation d'un plancher et d'un plafond pour l'accueil de votre enfant.

Un tarif horaire vous sera appliqué à compter du 1^{er} septembre 2025 sur la base de vos revenus perçus pour l'année 2023.

Montant des ressources mensuelles

« **Plancher** » : **801.00 €**

Montant des ressources mensuelles

« **Plafond** » : **8 500 €**

Tarif horaire minimum : 0.50 €

Tarif horaire maximum : 5.26 €

<u>Nombre d'enfants à charge</u>	<u>Tarif minimum</u>	<u>Tarif maximum</u>
1	0.50 €	5.26 €
2	0.41 €	4.39 €
3	0.33 €	3.51 €
4 à 7	0.25 €	2.63 €
8 et +	0.17 €	1.75 €

La Caisse d'Allocations Familiales participe au financement de l'équipement Petite Enfance.

